

DOUGLAS

LA LETTRE D'INFORMATION DES ADHÉRENTS DE FRANCE DOUGLAS

Infos

Dans ce numéro :

P/2

- ÉDITO
- SCIAGES DE DOUGLAS : LA MERCURIALE DU CEEB
- FRANCE DOUGLAS RENFORCE SON ÉQUIPE

P/3

- DOSSIER : FRANCE DOUGLAS : 20 ANS APRÈS !

P/6

- AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE

P/7

- LE DOUGLAS DANS NOS RÉGIONS
- ACTUS EN BREF

France Douglas 20 ans après !

France Douglas a célébré son vingtième anniversaire à l'occasion de sa dernière assemblée générale organisée à Champs-sur-Marne (77) le 27 novembre dernier.

Le choix du site, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de la Ville et des Territoires localisée au sein de la Cité Descartes, a offert la possibilité aux participants de visiter les nouveaux locaux de l'Institut technologique FCBA entrés en service tout début 2015.

Tout un symbole rappelé par Georges-Henri Florentin, Directeur Général de l'Institut, qui a souligné le rôle joué par France Douglas auprès du Bureau de Normalisation du Bois et de l'Ameublement (BNBA), l'un des départements de FCBA, à la fin des années 90, pour intégrer le douglas au sein du corpus normatif.

Depuis cette époque, France Douglas et FCBA ont entretenu un partenariat constant qui a permis de caractériser la ressource nationale et, partant, de fiabiliser l'utilisation du douglas sur le marché domestique, comme à l'export.

Si l'assemblée générale a été l'occasion d'évoquer, avec l'appui d'un film d'une dizaine de minutes réalisé pour l'occasion : « l'aventure douglas¹ », le chemin parcouru depuis la création de l'association en novembre 1993, elle a aussi permis de se projeter dans le futur.

Cette réflexion a pris corps autour d'une table ronde réunissant, outre G-H Florentin déjà cité, François Fockedeey,



Président fondateur de l'association, Vincent Naudet, Président du Syndicat National des Pépiniéristes Français, Pierre Piveteau, Président du conseil de surveillance de Piveteau Bois et Emmanuel Defays, Directeur Général de l'Office Economique du Bois pour la Wallonie et, à ce titre, en charge du département stratégie et prospective.

Les échanges, enrichis par les apports des autres participants, ont permis de dresser un certain nombre de constats de nature à alimenter les réflexions au sein de la filière.

➤ Suite page 3.

1. Disponible sur www.france-douglas.com/actualites

ÉDITO

L'assemblée générale de France Douglas qui s'est déroulée le 27 novembre dernier à Champs-sur-Marne (77), a permis d'honorer François Focke-dey qui a assuré la présidence de France Douglas depuis son origine en novembre 1993.

Au-delà de cette reconnaissance largement méritée, l'assemblée a également été l'occasion d'évoquer le chemin parcouru par la filière au cours des 20 dernières années, et il est considérable. Il faut se souvenir qu'à l'époque, le douglas n'était pas référencé dans le corpus normatif national et à fortiori européen ! Le débouché quasi exclusif des sciages produits par le noyau des rares scieurs français qui s'intéressaient alors à l'essence était le marché belge, créé au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale à l'initiative des Etats-Unis.

Il est indéniable que l'action de France Douglas a fortement contribué à la reconnaissance de l'essence auprès des prescripteurs et des industriels qui se sont progressivement appropriés cette ressource forestière nouvelle. L'investissement de l'association dans les domaines de la normalisation et de la recherche, ainsi que son implication auprès des industriels pour harmoniser l'offre nationale ont ainsi permis d'ouvrir les portes du marché au douglas, tant en France qu'à l'étranger. La production nationale de sciages est ainsi passée de 280 000 m³ en 1993 à près de 800 000 m³ aujourd'hui.

Cette réussite ne doit toutefois pas nous faire oublier le chemin qui reste à parcourir pour permettre à la filière de répondre aux espoirs que la dynamique du massif de production suscite. Les efforts de boisement engagés au cours des années 1970 préfigurent un potentiel de production de sciages de 2,5 millions de m³/an à échéance des 25 prochaines années, ce qui fera alors du douglas l'une des toutes premières productions nationales.

Dans ce contexte, il conviendra d'élargir les parts de marché actuelles, tout en gardant à l'esprit l'objectif de positionner le douglas sur les marchés les mieux à même d'optimiser ses caractéristiques technologiques propres.

C'est pour relever ce défi que j'ai souhaité, lorsque la présidence de l'association m'a été confiée il y a tout juste un an, renforcer encore sa représentativité. L'assemblée générale du 27 novembre dernier et le conseil d'administration qui l'a suivie (le 20 janvier 2015) ont permis de concrétiser cette volonté. S'appuyant désormais sur un bureau exécutif de 15 membres disposant d'une légitimité réaffirmée, France Douglas détient les atouts nécessaires à cette ambition.

Avec son appui et celui de l'ensemble des administrateurs nouvellement élus, je m'efforcerai de faire en sorte que France Douglas relève, au mieux des intérêts partagés de chacun des maillons qui composent la filière, ce défi.

Jean Philippe Bazot
Président de France Douglas

Sciages de douglas : La mercuriale du CEEB

L'année 2014 a été marquée par une grande stabilité des cours.

Fin 2014, le cours des sciages se situait à un niveau quasi identique à celui constaté en fin d'année 2013, à l'exception toutefois des sciages de qualité standard de fortes sections (au demeurant peu représentés sur le marché) qui ont subi une correction sensible (-5%).

Prix et indices nationaux des sciages de Douglas
4^{ème} trimestre 2014 (prix du 1^{er} au 5 janvier 2015)
Sciages Douglas (bois vert), Base 100 : janv 2005

	Prix m ³ en €	Indice	Variation 2014/4 ^{ème} Tr 2013/4 ^{ème} Tr
Choix 1 - Avivés - Longueurs 3 à 5m 42 ou 52 x 150 à 230	256	136,3	+0,1 %
Choix 2 - Madriers, Bastaings - Longueurs 3 à 5m 63 x 150 ou 63 x 175 63 ou 75 x 200 à 225 63 ou 75 x 250 à 300	208 219 243	127,8 130,1 126,7	+2,5 % +1,2 % -5,5 %

*Extrait de l'enquête réalisée par le Centre d'Etudes de l'Economie du Bois
Nota : Ces indices ont été élaborés à partir des prix de vente à la clientèle. Les prix s'entendent hors TVA, par camion départ.
Il s'agit de prix moyens toutes régions confondues.*



France Douglas renforce son équipe

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Sabrina Pedrono, qui a pris ses fonctions au sein de l'Association le 3 novembre dernier.

Elle dispose d'un Master 2 en management et relations internationales et d'une expérience de huit années dans

le domaine de la communication et des relations publiques. Un profil intéressant pour continuer à développer les parts de marché du douglas, et à rendre plus visibles les actions de l'association en direction, notamment, de la prescription.

Vous pouvez dès à présent la contacter au numéro suivant : 06 62 81 15 46 ou par courrier électronique : sabrina.pedrono@france-douglas.com

Cette correction doit cependant être relativisée dans la mesure où elle fait suite à une revalorisation des cours de 8% en 2013.

La demande, tirée par le marché de la construction et de la rénovation, continue ainsi à privilégier les produits standardisés dont les caractéristiques sont les plus proches des besoins du marché.

DOSSIER

France Douglas : 20 ans après !

France Douglas a célébré son vingtième anniversaire à l'occasion de sa dernière assemblée générale organisée à Champs-sur-Marne (77) le 27 novembre dernier.

Prise de conscience de la montée en puissance de la ressource.

Alors qu'il y a quelques années encore, le douglas n'était perçu que comme une production confidentielle, les industriels sont aujourd'hui parfaitement conscients de la montée en production du massif.

Pierre Piveteau l'a clairement souligné, indiquant que son entreprise « ne pouvait pas commencer à travailler le douglas sans être sûre de disposer de volumes suffisants, ce qui est le cas aujourd'hui ».

Cette prise de conscience est pareillement présente dans les propos échangés avec Guy Monnet, en marge de l'assemblée générale (cf ci-contre).

Elle est également partagée par G-H Florentin lorsqu'en conclusion de la table ronde, il souligne un autre aspect du douglas, sa nouveauté qui « nous booste et nous aide à ouvrir nos esprits » et a conduit les équipes de FCBA à s'en approprier les spécificités peu à peu.

S'appuyant sur ce constat, les discussions se sont ensuite portées sur les défis auxquels la filière douglas devra répondre au cours des prochaines années.

Développer le marché.

Au regard des projections établies à l'occasion des Deuxièmes Assises nationales du douglas en septembre 2012, la récolte atteindrait en effet 6 millions de m³/an à échéance des 20 prochaines années. Des chiffres vertigineux qui placeraient alors le douglas parmi les productions majeures du pays.

Certes, si le douglas a progressivement trouvé sa place sur le marché domestique au cours de ces dernières années, ces premiers

Témoignage d'un scieur

Guy Monnet, scieur à Outriaz (01), siège au conseil d'administration de France Douglas depuis 5 ans. Une responsabilité qu'il aurait difficilement pu revendiquer lors de la création de l'association en 1993. Le douglas lui apparaissait alors comme « une essence rivale » qu'il a, reconnaît-il lui-même, « probablement combattue à l'époque ». A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'association, il nous confie les raisons de son évolution.

Comment avez-vous découvert le Douglas ?

Mon regard sur le douglas a commencé à changer après 1995, lorsque le groupe Monnet-Sève a acquis la scierie de Sougy, au sud du Morvan, territoire disposant d'une importante ressource en douglas. Nous avons pris conscience, tout d'abord de la dynamique de cette ressource, puis des qualités du matériau, et progressivement compris que le douglas pouvait devenir une essence industrielle d'avenir.

Dans quelles circonstances avez-vous rejoint France Douglas ?

Nous avons évidemment entendu parler de France Douglas. Pour ma part, j'ai vraiment mesuré ce qu'elle représentait à l'occasion d'un voyage d'études en Forêt Noire en septembre 2009. J'ai alors saisi tout l'intérêt de l'association pour le développement de l'essence.

Aujourd'hui, 5 ans après, quel regard portez-vous sur l'association ?

Tout d'abord il faut rendre hommage au travail qui a été accompli en matière de normalisation, car il faut se souvenir qu'il y a 20 ans, le douglas n'était cité dans aucun texte.

Les connaissances acquises sur le matériau (caractérisation des performances mécaniques, contribution

à l'homologation de machines de classement, durabilité...) constituent une autre source d'avancée que l'on doit aussi pour une large part à l'association.

Enfin, tout récemment, j'ai appris avec plaisir que le financement d'un nouveau programme d'amélioration génétique venait d'être acquis. C'est une excellente nouvelle, bien entendu pour les producteurs, mais aussi pour les transformateurs qui disposeront demain d'un matériau de qualité encore meilleure pour répondre aux exigences du marché.

Pour l'avenir, qu'attendez-vous de France Douglas ?

Il faut comprendre que le douglas entre dans une période cruciale au cours de laquelle sa production va augmenter très fortement. La filière aura plus que jamais besoin de s'appuyer sur une véritable stratégie partagée par l'amont comme par l'aval. Qui mieux que France Douglas peut assurer le nécessaire dialogue entre producteurs et transformateurs ?

Poursuivre la qualification de nouveaux produits, convaincre les prescripteurs pour développer de nouveaux marchés constituent également des priorités.

France Douglas constitue aussi quelque part une caution pour les industriels que nous sommes et les confortent quant à l'avenir de la filière.

acquis ne doivent toutefois pas occulter l'importance du travail qui reste à accomplir car, comme le souligne Pierre Piveteau « compte tenu de la dynamique de production du massif, il y a urgence à ce que, tous ensemble, producteurs et transformateurs, nous concentrons nos efforts sur le marché pour faire connaître les qualités du douglas aux architectes et aux prescripteurs, car on ne bascule pas comme ça d'une essence à une autre dans les cahiers des Clauses Techniques Particulières (CTP) ».

L'objectif n'apparaît pas inaccessible car « le douglas est aujourd'hui la seule essence capable de prendre des parts de marchés en France sur les bois d'importation, mais aussi à l'exportation, notamment vers les pays européens voisins qui, contrairement à nous, ne disposent pas de ressource significative en douglas ».

« Le bois est un matériau dont nous sommes certains qu'il va se développer au XXI^{ème} siècle » ajoute G-H Florentin, rappelant que « nos concitoyens, notamment les jeunes générations, apprécient de plus en plus la qualité de vie liée à la construction bois, le plaisir d'un matériau chaleureux par nature, qui s'inscrit dans une démarche durable (caractère renouvelable de la ressource, stockage de carbone,...) ».

Ces opportunités de développement supposent cependant un effort d'adaptation de l'offre nationale aux exigences du marché. « Plus on sera capable de fournir des référentiels précis aux professionnels et de leur proposer des produits industrialisés, standardisés et innovants, plus le bois

sera pour eux un matériau de construction évident » confirme G-H Florentin.

« La recherche devra accompagner cet effort, dans le domaine de la mécanique pour les bâtiments de grande hauteur, mais aussi dans les domaines de l'acoustique, de l'isolation, de la thermique,... ».

L'ensemble de ces éléments conforte l'idée que le développement des emplois du bois suppose l'adoption de démarches « marketing » structurées. En élaborant en 2012, son guide « Le douglas, un choix naturel pour la construction » France Douglas s'est dotée d'un premier outil en ce sens. Forte des travaux en cours pour le compléter, notamment dans le domaine de l'agencement et de la rénovation du bâti ancien, France Douglas pourra ainsi disposer de supports techniques cohérents pour relever ce premier défi.

Le second défi évoqué est directement lié au précédent et concerne la problématique de l'adéquation entre les caractéristiques de la ressource et les besoins du marché.

Améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande

Les échanges ont d'abord été l'occasion de rappeler la position réciproque des producteurs publics et privés et les industriels.

Les premiers, confrontés au long terme, sont enclins à diversifier leurs objectifs pour limiter les incertitudes inhérentes à la production forestière (tempête, changement climatique,...). Ils doivent

en outre intégrer à leur réflexion une dimension environnementale et sociétale que le législateur a renforcée à l'occasion de la promulgation de la loi d'orientation sur la forêt en juillet 2001.

Les seconds sont, quant à eux, confrontés à la nécessité de répondre, dans un cadre concurrentiel ouvert, aux besoins immédiats du marché.

Ainsi au sylviculteur qui s'interroge légitimement sur le débouché de ses bois dans 20 ou 30 ans, le scieur répond tout aussi légitimement que les marchés auxquels il aura accès dépendront des caractéristiques des produits qu'il aura à transformer à cette échéance.

C'est donc dès aujourd'hui qu'il faut se préoccuper de la sylviculture à mettre en œuvre pour proposer, demain, à l'industrie les bois qui lui permettront de valoriser les spécificités du douglas (durabilité, performance mécanique,...).

Sans pour autant clore le débat, les échanges ont permis d'esquisser des pistes de réflexions pour l'avenir que les propos de Jean Jacques Dubot, scieur de douglas reconnu, résumait ainsi : « si on veut demain des bois avec plus de duramen et des petits nœuds, il faut planter dès aujourd'hui plus serré et mettre en œuvre une sylviculture moins dynamique que celle préconisée jusqu'alors ».

S'il est toutefois un domaine pour lequel le consensus est général, c'est bien celui de l'amélioration génétique qui, associé à une sylviculture adaptée, sera le meilleur garant

de la qualité de la ressource nationale à terme.

Un consensus auquel l'Etat vient justement d'apporter sa contribution par l'engagement d'un programme visant à la création de nouvelles variétés améliorées (cf page 6).

La mise en œuvre de ce programme constitue une très bonne nouvelle dans un contexte où le renouvellement de la ressource est perçu comme une priorité essentielle.

C'est le troisième défi auquel la table ronde s'est efforcée de répondre.

Assurer la pérennité du massif sur le long terme

Vincent Naudet rappelle que la consommation nationale de douglas s'établit aujourd'hui à 6,5 millions de plants/an, alors qu'elle était de 14,5 millions de plants dans les années 90. Ces chiffres traduisent une forte diminution du rythme des reboisements (5 000 ha/an aujourd'hui) qui pourrait être préjudiciable, à terme.

Compte tenu des peuplements actuellement en place, l'optimum de production du massif

national sera en effet atteint au cours de la décennie 2030/2040.

Or, au regard de l'évolution attendue de la récolte, le simple renouvellement à l'identique du massif supposerait d'être en capacité de doubler le rythme actuel des reboisements dès la prochaine décennie.

Dans ce contexte, le programme d'amélioration génétique qui vient d'être engagé constitue un élément essentiel de la stratégie de relance des boisements.

Comme le rappelle Vincent Naudet :

« Ces nouvelles variétés forestières sont primordiales pour la filière, car elles permettront d'améliorer la résilience des peuplements, de proposer des produits mieux adaptés aux besoins du marché et d'envisager une extension de l'aire de répartition actuelle du douglas à des territoires où il est aujourd'hui peu présent ».

Aux 3 thématiques évoquées ci-avant, une quatrième s'est invitée en conclusion de la table ronde : celle du positionnement du douglas sur le marché.

Laissons la parole à Emmanuel Defays en

sa qualité d'observateur neutre et attentif de la filière :

« Je ne sais pas ce que l'avenir nous réserve, mais il faut prendre en considération un certain nombre d'éléments qui peuvent peser lourdement sur l'avenir de la construction bois. Je pense notamment au potentiel de production énorme des pays du nord en matière de bois de charpente de qualité moyenne. Je parle essentiellement ici de la Suède et de la Finlande qui ont un peu plus de 55 millions d'hectares, mais aussi de la Russie et ses 800 millions d'hectares. Il faut être attentif, car si on oriente la production du douglas en Europe sur la charpente de qualité moyenne, on s'expose à la concurrence de ces pays-là. Je pense qu'il est préférable de sortir de ces créneaux dangereux pour se positionner sur des marchés plus valorisants ».

Un point de vue qui vient enrichir le débat et qui ne manquera pas d'alimenter la réflexion de France Douglas au cours des prochains mois, à un moment crucial pour l'avenir d'une filière dont le potentiel de production est appelé à tripler d'ici 20 ans ».

François Fockedey, honoré dans l'Ordre du Mérite Agricole



Georges-Henri Florentin, directeur général de l'Institut Technologique FCBA, a remis l'insigne d'officier dans l'Ordre du Mérite Agricole à François Fockedey. Une juste récompense pour le travail accompli au cours des 20 années de son mandat de Président.

Initiée par un noyau de sylviculteurs et de scieurs du Massif Central, à une époque où la production de sciages de douglas était encore confidentielle (3,5 % de la production nationale de conifères), France Douglas est aujourd'hui une structure unanimement reconnue au plan national. François Fockedey, grâce à ses qualités de persévérance, sa capacité d'écoute, son sens aigu des relations humaines a joué un rôle essentiel dans cette reconnaissance.

Il a ainsi, au fil du temps, su fédérer la quasi-totalité des acteurs qui comptent aujourd'hui dans le monde de la production et de la transformation du douglas et permis de positionner l'association sur les thématiques fondamentales pour l'avenir du douglas que sont la normalisation, la recherche et la promotion du matériau auprès des prescripteurs.

Cap sur la Cité Descartes

L'Institut technologique FCBA (Forêt, Cellulose, Bois-construction, Ameublement) a pris ses quartiers à Champs-sur-Marne (77).

C'est au cœur du Cluster 'habitat et ville durable' de la Cité Descartes que les équipes parisiennes de FCBA sont opérationnelles depuis début janvier.

« Il était fondamental pour nous de nous rapprocher des sites qui s'interrogent sur la ville de demain. Nous sommes désormais aux côtés de l'école d'Architecture de la Ville et des Territoires, de l'École des Ponts et Chaussées, et de 17 laboratoires dont 7 directement concernés par le bois, l'aménagement et la construction... Intégrer un tel vivier va permettre une belle émulation », confie Georges-Henri Florentin, directeur

général de l'Institut technologique.

Quelques 4 000 m² de bureaux côtoient 6 600 m² de laboratoires. Le bâtiment accueille également une 'matériauthèque' exposant les matériaux innovants dans le secteur de l'ameublement et de l'agencement.

Dessiné par le cabinet d'architecture Atelier 4+, le nouveau bâtiment met en valeur le bois sous toutes ses formes et les systèmes constructifs les plus modernes et innovants. Sur 10 600 m², près de 1000 m³ de bois sont ainsi assemblés dans la structure, les cloisons, les parements, les bardages, les parquets... Le bois mis en œuvre sur cette opération provient des forêts françaises à 99%.

Le douglas y est principalement utilisé pour les façades (bardages pré-vieillis) ».



- Créé en 1952, FCBA est reconnu comme la 14^{ème} filière stratégique nationale au Conseil National de l'Industrie (CNI).
- Son champ d'action couvre 4 thèmes principaux : la forêt, la première transformation, la construction et l'ameublement
- FCBA emploie 350 ingénieurs, chercheurs, techniciens, répartis sur le territoire national en 6 pôles : Champs sur Marne (77), Nantes (44), Limoges (87), Bordeaux (33), Grenoble (38) et Dijon (25).

2015-2019 : nouveau programme d'amélioration génétique pour le douglas

Le douglas a bénéficié au cours des années 70/80, sous l'impulsion de l'Etat, d'un investissement important de la part des organismes de recherche (INRA, FCBA¹) pour proposer des variétés génétiquement améliorées.

Cet investissement a abouti à la création d'une première génération de 8 vergers à graines qui sont aujourd'hui à l'origine de la totalité de la production nationale de plants (6 à 7 millions par an).

Si cette production répond quantitativement aux besoins actuels du marché, il devenait urgent de se préoccuper des besoins futurs, et ce pour plusieurs raisons :

- la production des vergers à graines actuellement en place, compte tenu de leur ancienneté, va prochainement décroître,
- parallèlement les besoins de plantation vont s'accroître, du fait de l'arrivée progressive à maturité des peuplements installés au cours de la seconde moitié du XXème siècle, qu'il conviendra de remplacer,
- enfin, de nouveaux critères de sélection doivent aujourd'hui être pris en compte,



comme la qualité des bois ou la résilience aux évolutions climatiques attendues.

C'est dans ce contexte que France Douglas s'est impliquée, au côté des organismes concernés (INRA, FCBA, ONF), pour réunir les moyens nécessaires à la mise en œuvre des travaux de recherche correspondant à cette ambition.

Il en a résulté, en novembre dernier, la formalisation d'un engagement de l'Etat (MAAF) de 360 000 euros sur 5 ans.

Un nouveau programme de sélection va ainsi pouvoir être engagé qui devrait aboutir, d'ici 3 à 4 ans, à la création d'une nouvelle génération de vergers à graines en capacité

de répondre aux enjeux de la filière, tant au plan quantitatif, qu'au plan qualitatif.

• au plan quantitatif, puisque les besoins liés au renouvellement de la douglasaie nationale vont rapidement augmenter pour atteindre 8 à 10 000 ha/an (contre 4 à 5 000 ha/an aujourd'hui) d'ici la fin de la prochaine décennie, et ce, indépendamment de tout accroissement des surfaces actuellement consacrées à la production de douglas.

• au plan qualitatif, puisque ces nouvelles variétés permettront :

1. de sécuriser le reboiseur au regard des évolutions climatiques
2. d'offrir aux industriels une matière première plus facilement valorisable au regard des exigences des marchés : meilleure maîtrise de la nodosité, amélioration des propriétés technologiques du bois,...

La mise en œuvre de ce programme constitue un indicateur encourageant pour l'ensemble de la filière au moment où la ressource nationale commence à traduire ses promesses.

1. à l'époque AFOCEL

La liste des vergers à graines 1^{ère} génération est accessible sur le site de France Douglas

Pour vous aider à concevoir vos projets de plantation, Vilmorin a établi, avec l'appui de l'INRA, 8 fiches descriptives relatives à chacun des vergers à graines recommandés sur le sol français. Une neuvième fiche "Quelle génétique Douglas choisir ?" propose quant à elle une grille d'utilisation simplifiée des provenances recommandées en fonction des stations.

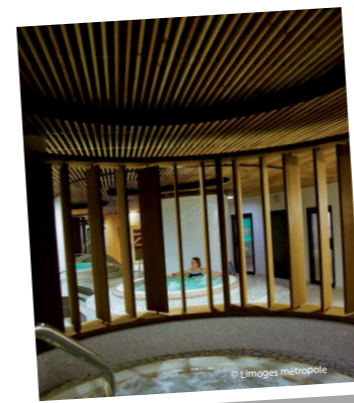
www.france-douglas.com/nos-publications/vergers-a-graines

Le Douglas se jette à l'eau !

L'Aquapolis, le nouveau centre aquatique de Limoges, a ouvert ses portes le 19 janvier dernier.

Il a été pensé par l'agence d'architecture Octant, une référence en matière de centres aquatiques avec près de 80 projets réalisés en France et à l'étranger (Belgique, Chine).

« Le choix s'est porté sur le douglas au moment de l'appel d'offre », précise Jean-Alain Kiefer, architecte au sein de l'agence. « Le maître d'ouvrage, Limoges Métropole, souhaitait utiliser du bois local. L'entreprise Goubie, choisie pour le chantier, a tout naturellement proposé le douglas dont nous connaissons les qualités ».



Le Douglas s'invite dans la cité du vin.

Insufflée par Alain Juppé, Maire de Bordeaux, et conçue par l'agence française d'architecture XTU, la Cité des Civilisations du Vin ouvrira ses portes au grand public en 2016.

Le site a pour ambition d'attirer plus de 450.000 visiteurs par an et de se positionner ainsi comme le premier équipement de loisir culturel du Sud-Ouest.

Sur ce vaste chantier, on peut déjà distinguer la forme du bâtiment qui évoque le mouvement du vin qui tourne dans le verre. Cette cité se présente en deux parties de nature différente :

- le 'tore', partie basse et arrondie du



L'Aquapolis est empreint d'une certaine monumentalité qui s'exprime au travers d'un vaste et spectaculaire volume, couronné d'une imposante charpente de 12 mètres de hauteur, aux formes géométriques souples et évocatrices. 600 m³ de douglas constituent cette charpente en bois lamellés d'une portée moyenne de 30 mètres (jusqu'à 52 mètres dans le grand hall sportif), sustentée par des arcs en métal.

Particulièrement adapté aux ambiances chlorées et humides engendrées par une piscine, le douglas est le matériau de prédilection pour ce type d'ouvrage. Son utilisation en lamellé collé autorise une véritable liberté de création architecturale et les portées envisageables apportent une solution efficace pour libérer l'espace au sol.

Egalement utilisé en parements sur les murs de l'Aquapolis, le douglas apporte une réponse en termes d'atmosphère, il participe au confort acoustique des baigneurs et dégage une certaine 'chaleur' dans un environnement naturellement froid et minéral (eau, verre, carrelage...)

musée est composé de 574 arcs en lamellé-collé, conçus pour recevoir un platelage en panneaux contreplaqué et les potelets supports vêtue en tôle aluminium, - la 'tour', culminant à plus de 50 mètres est composée de poteaux courbes en lamellé-collé pour recevoir les potelets support vêtue en panneaux de verre.

L'architecture du projet repose en grande partie sur la mise en œuvre d'une géométrie non standard dont la composition n'est pas réductible à de grandes primitives géométriques connues. Sa forme est si audacieuse qu'il n'y a pas une seule pièce de lamellé collé courbe identique, d'où une attention particulière aux temps de fabrication.

L'enveloppe sera composée de panneaux de verres et d'aluminium, qui joueront un rôle

EN BREF

L'Hermione largue les amarres !

La réplique de la frégate du marquis de la Fayette a été mise à l'eau en septembre 2014 après 17 ans de travaux.

La reconstitution de cette frégate, longue de 44.2 mètres et large de 11.7 mètres a permis de mettre en valeur deux essences françaises, le chêne et, plus inattendu, le douglas qui, fort de ses propriétés mécaniques et de durabilité, a été choisi pour suppléer le pin de la Baltique retenu à l'époque.

Les adhérents de l'association avaient eu l'occasion de visiter le chantier en 2007. Ils avaient alors pu se rendre compte de l'habileté des charpentiers de marine qui s'activaient à la mise en œuvre des 90 m³ de sciages de douglas, issus de la forêt bourguignonne, utilisés pour la construction du pont de gaillards et du pont de batterie.

Le douglas entre également dans la constitution des mâts et des vergues.

L'Hermione appartient désormais aux marins et prendra le large en avril 2015 pour une traversée de l'Atlantique, sur les traces de son célèbre navigateur.

L'occasion pour nos douglas de découvrir à leur tour le pays de leurs ancêtres.



fondamental dans la perception finale du bâtiment.

En tout, 250 m³ de lamellé collé douglas fabriqués dans les ateliers d'Arbonis ont été utilisés sous le R+2 (dénommé 'la jupe') en toiture du 'tore', au droit des locaux techniques, et sur l'ensemble de la 'tour'.

France Douglas repense sa gouvernance

Lors de sa prise de fonction fin 2013, Jean Philippe Bazot par ailleurs Président d'Aprovalbois, l'interprofession de Bourgogne, avait souhaité ouvrir une réflexion afin de doter France Douglas d'un mode de gouvernance qui soit plus en rapport avec la place prise par l'association au sein de la filière bois nationale.

La première phase de cette réflexion a été matérialisée lors de l'assemblée générale du 27 novembre 2014 par l'adoption de nouveaux statuts qui ont permis d'élargir la représentativité du conseil d'administration.

Celui-ci comprend désormais 5 postes (au lieu de 4 précédemment) dans chacun des collèges qui le composent.

Il intègre en outre de nouveaux organismes (UCFF, CNIEFEB, SNPF, FIBC) aux côtés des organisations professionnelles, établissements publics (CNPF et ONF) et instituts de recherche et développement précédemment présents.

La seconde phase a été la mise en place, le 20 janvier 2015, du conseil d'administration qui a procédé à l'élection du bureau.

Véritable organe exécutif de l'association, la composition de ce dernier, élargie à 15 membres, reflète la volonté de renforcer la représentativité de France Douglas dans ses différentes composantes, de l'amont à l'aval, tout en lui garantissant la souplesse de fonctionnement nécessaire.

Composition du bureau :

Président : Jean Philippe Bazot (Président d'Aprovalbois)

1er Vice président : Thierry Armengaud (Forêt privée Midi-Pyrénées)

2ème Vice Président : Jean Jacques Dubot (Scierie Dubot et Fils)

Trésorier : Julien Bouthillon (Cosylva)

Secrétaire : Guy Monnet (Groupe Monnet-Sève)

Autres membres : Olivier Bertrand (Fransylva), Christophe Cestona (UCFF), Nicolas Douzain-Didier (FNB), Thomas Formery (CNPF), Michelle Fouilhoux (Scieries du Forez), Pierre Garmier (Scierie Garmier), Benoit Généré (ONF), Vincent Marlin (Piveteau Bois), Rodolphe Maufront (FFB) et François Provvedi (Provvedi Industries)

Bulletin de Cotisation 2015



Adhérents	Nom : Adresse : Tél. :
A remplir uniquement pour les personnes morales	Représenté par M. titulaire Adresse
	et M. suppléant Adresse

Sélectionnez le collège correspondant à votre situation - personne physique ou morale - et acquittez votre cotisation par chèque à l'ordre de France Douglas (1)

(1) : cochez la case correspondante		Personne physique	Personne morale
Collège n°1	Acteurs de la production	50€	150€
Collège n°2	Acteurs de la 1 ^{ère} transformation	50€	150€
Collège n°3	Acteurs de la 2 ^{ème} transformation	50€	150€
Collège n°4	Acteurs ayant en charge la prescription et la mise en oeuvre finale du produit	50€	150€
Collège n°5	Acteurs participants à l'animation de la filière	50€	150€

SAFRAN - 2 avenue Georges Guingouin
CS 80 912 Panazol - 87017 Limoges Cedex 1
Tél. : 33 (0) 5 87 50 42 02 - Fax : 33 (0) 5 87 50 41 97
www.france-douglas.com

A le

Signature

Ce Douglas Infos a été réalisé avec le concours financier de :

